



## Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

### Contester le montant de l'état daté facturé par le syndic pour la vente d'un logement et d'un parking en copropriété

[Accéder au Modèle de document](#)

Permet de contester le montant de l'état daté facturé par le syndic pour la vente d'un logement et d'un parking en copropriété s'il est supérieur à 380 € .



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R57173>